

Pièces à fournir :

► Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

► Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

Parc Technologique Universitaire (Bât.3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 48 33 70
Fax : 0262 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37
Fax : 0262 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi fermé au public

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

DIPLÔME UNIVERSITAIRE Ethique, sciences médicales & société *Année universitaire 2014-2015*

VALIDATION : Diplôme universitaire de l'Université de la Réunion

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES & PROFESSIONNELS

Permettre d'avoir les outils philosophiques, civiques et sociaux inhérents à toute réflexion éthique. Inciter à une réflexion personnelle et professionnelle d'un objectif de vie plus humaniste et serein.

Permettre de replacer l'humain au centre du dispositif, accroître les qualités d'écoute et d'échange. Mieux cerner les objectifs du monde du travail et de sa régulation politique et sociale.

PUBLICS & CONDITIONS D'ACCES

Médecins, infirmiers, sages-femmes, pharmaciens, kinésithérapeutes, universitaires ou toute personne de niveau baccalauréat impliquée dans le monde de l'éthique.

Condition d'accès et pré-requis minimum : baccalauréat ou diplôme homologué niveau IV

Expérience professionnelle souhaitable.

DUREE, DATES & HORAIRES

60 heures totales

2 semaines bloquées de 9h à 17h. (avril et juin)

Prochaine session prévue en 2015

LIEU & EFFECTIFS

Siège CHR 11 RUE DE L'HÔPITAL - 97460 SAINT-PAUL
(Ancien EPSMR)

20 personnes maximum

(ouverture sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures)



Equipe pédagogique

► RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Dr Edouard KAUFFMANN, Docteur en médecine gynécologue obstétricien & président de l'espace éthique de la Réunion

► RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Mme Céline KUHN, MCF HDR
Université de la Réunion

INTRODUCTION D.U. (1H TD) - Mr KAUFFMANN & Mme KUHN

Thème 1 : ETHIQUE (5 heures et 30 minutes)

- Ethique, morale, science et société (2H TD) - Mr KAUFFMANN
- Don d'organes (3H TD) - Mr Bruno BOURGEON
- Biotechnologies et nanotechnologies (1H TD) - Mr Olivier HEYE

Thème 2 : PHILOSOPHIE (9 heures)

- La personne (3H TD) - Mme Valérie GUHT
- Epistémologie et méthodologie de la recherche (3H TD) - Mr Bernard CHAMPION
- La vie, la mort (3H TD) - Mme Valérie GUHT

Thème 3 : ETHIQUE PRATIQUE (14 heures)

- Pratiques éthiques en matière de recherche (3H TD) - Mr Jacques COLOM
- Société (2H TD) - Mme Geneviève PAYET
- Fin de vie (1H30 TD) - Mr Benjamin GUY
- Début de vie (1H30 TD) - Mr François CARTAULT
- Relation médecin patient (1H TD) - Mme Bénédicte HUBERT DELISLE
- Ethique et néonatalogie (2H TD) - Mme Magalie CARBONNIER
- Ethique & santé mentale (3H TD) - Dr Christine CANSELIER

Thème 4 : ETHNOLOGIE (6 heures)

- «L'eugénisme libéral» selon Habermas : le conflit de la morale et biotechnologies (3H TD) - Mr Bernard CHAMPION
- La perception du handicap dans la société traditionnelle
- intégration de l'handicap dans la ville : situation à la Réunion (3H TD) - Mr Bernard CHAMPION

Thème 5 : DROIT (6 heures)

- La personne : état de la personne (3H TD) & la personne : être juridique (3H TD) - Mme Céline KUHN

Thème 6 : PENSEES RELIGIEUSES (8 heures et 30 minutes)

- Hindouisme (1H TD) - Mr Krishna BADAMIA
- Catholicisme (2H TD) - Mr Marc-Antoine FONTELLE
- Islam (2H30 TD) - Mr Issop BANIAN
- Société laïque et républicaine (1H30 TD) - Mr Philippe BRAVARD
- Protestantismes (1H30 TD) - Mr David TABAILLOUX

Thème 7 : ANTHROPOLOGIE (6 heures)

- Anthropologie : outil de réflexion éthique (3H TD) - Mr Vincent DUSSOL
- Transculturalité du soin, épistémologie du soin (3H TD) - Mr Vincent DUSSOL

Thème 8 : ECONOMIE (3 heures)

- Economie de la Santé (3H TD) - Mr Philippe JEAN-PIERRE

BILAN / QUESTION DIVERSES - Mr Edouard KAUFFMANN & Mme Céline KUHN (1H TD)

Frais de formation

► Frais de dossier de candidature : **20€*** (frais de gestion non remboursables)

Par chèque, par carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion

► Coût de la formation : **850€** (tarif unique)

** Le tarif «Individuel Payant (IP)» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidat(e)s souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «Convention Employeur (CE)» qui s'applique.

*** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).

Procédure de candidature et d'inscription

Retrait des dossiers de candidature

à partir du 1er septembre 2014

> SUFP

> www.sufp.re

Dépôt des dossiers de candidature

jusqu'au 4 décembre 2014

> SUFP Nord

Resultat d'admissibilité

Fin janvier 2015

> par courriel

Inscription administrative

Du 2 au 26 mars 2015

Sur rendez-vous

> SUFP

Début des cours / Fin des cours

Avril 2015 / Juin 2015

(hors soutenance mémoire)

> Ancien EPSMR